

## RETRAITE : CAFOUILLAGE SUR LE CALENDRIER DE LA RÉFORME, LES MÉDECINS TENTENT DE SE FAIRE ENTENDRE

Source : Legeneraliste.fr  
Christophe Gattuso | 30.08.2019

Le gouvernement a envoyé plusieurs signes contradictoires sur l'avenir de la réforme des retraites, ces dernières heures. Le ministre des Comptes publics Gérard Darmanin, évoquait un probable report de la réforme ce vendredi matin sur RTL, indiquant que la concertation voulue par Emmanuel Macron durerait "un peu moins d'un an" – ce qui repousserait le vote du projet au-delà des élections municipales de mars 2020.

Il n'en sera rien, a répondu quelques heures plus tard Édouard Philippe, en déplacement dans un lycée de Le Muy. Le Premier ministre a assuré que le projet de loi sur la réforme des retraites serait présenté au Parlement « *dans les mois qui viennent* », ajoutant qu'il préciserait le calendrier à l'issue de ses réunions avec les partenaires sociaux les 5 et 6 septembre.

*« Lorsque j'aurai rencontré les organisations syndicales et patronales, il me reviendra de faire des annonces sur ce calendrier, sur ce rythme, sur cette méthode, mais ne croyez en rien que la détermination du gouvernement serait amoindrie, a insisté le chef du gouvernement. Ma détermination est totale, mais dans la méthode, nous voulons prendre le temps d'abord de partager sur un texte aussi important. »*

### La profession sur le pied de guerre

Cette annonce intervient alors qu'une manifestation aura lieu lundi 16 septembre à Paris à l'appel d'un collectif SOS Retraites associant plusieurs professions libérales dont font partie notamment plusieurs syndicats de médecins (FMF, Le BLOC, UFML-S).

La CSMF et le SML, qui ne participeront pas à ce mouvement, ont décidé de laisser une « *dernière chance* » à la concertation. « *Les médecins libéraux rentreront dans un conflit dur s'ils ne sont pas entendus et si leurs spécificités ne sont pas respectées* », annonce le Dr Jean-Paul Ortiz, président de la CSMF. Dans leur ensemble, les syndicats réclament que soit revu le périmètre du futur régime universel (il est prévu qu'il concerne tous les Français ayant des revenus annuels plafonnés à environ 120 000 euros). Ils redoutent une hausse des cotisations, s'interrogent sur l'avenir du régime ASV et refusent de voir absorbées les réserves de la CARMF (7 milliards d'euros). Le corps médical s'oppose également au recouvrement des cotisations retraites par l'URSSAF décidé cet été. « *Si le chef de l'État entend faire de sa réforme des retraites une réussite, il doit veiller à ce que tous les Français, y compris les médecins libéraux, ne se sentent pas pénalisés* », résume le SML.

Source : Legeneraliste.fr